



Ré-ouverture des écoles : une confusion organisée ?



COMMUNIQUÉ COMMUN

CGT Éduc'Action 06 et CGT Services publics territoriaux 06

Le Gouvernement a décidé que les écoles maternelles et primaires rouvriraient à partir d'aujourd'hui, malgré la mesure de re-confinement généralisé sur l'ensemble du territoire. Cette dernière mesure, comme l'a déjà exprimé la CGT, résulte de l'incurie de la politique du Pouvoir, notamment en matière de moyens alloués à la Santé Publique.

Plus précisément, en ce qui concerne les écoles, nous avons vécu ces derniers mois une succession de mesures et contre-mesures, semant trouble et difficultés chez nos collègues de la communauté éducative, qu'ils dépendent de l'Éducation Nationale ou des communes. La communication confuse et erratique du Ministère n'a fait qu'exacerber cette situation.

Cette configuration tend visiblement à se répéter, dans ce nouvel épisode. En effet, cette décision de ré-ouverture, dont on peut soupçonner qu'elle soit plus liée à des impératifs économiques que pédagogiques, s'est préparée dans la plus grande confusion et dans une apparente improvisation. On peut cependant se demander si cela ne relève pas, au contraire, d'une stratégie visant à mettre tous les acteurs devant le fait accompli, pour créer la sidération et étouffer les critiques. Quant aux protocoles sanitaires communiqués, ceux-ci sont, de l'avis général des collègues concerné·es, à la fois trop vagues et inapplicables.

Témoigne de cette situation les ordres et contre-ordres, sur la forme de l'hommage ce jour à Samuel Paty. Un temps de « préparation » des enseignant·es était originellement prévu entre 8h30 et 10h00, ce qui posait plusieurs problèmes et a été très tardivement abandonné. D'abord, nous n'étions à la CGT pas convaincus de la nécessité de cette forme, pour ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires. Ensuite, si cela se faisait, nous ne voyons pas pourquoi en seraient exclus les agent·es territoriaux (ATSEM, adjoint·es techniques ou animateur·rices), membres à part entière de la communauté éducative. Cette confusion a ajouté au malaise de nos collègues, déjà touché·es par l'angoisse de la pandémie et par celle que créent les récentes attaques terroristes, dont la dernière s'est de plus déroulée dans notre département.

Cette dernière intervient d'ailleurs dans un contexte où le Maire de Nice propose la généralisation de la présence de personnels de Police Municipale dans les écoles, sans qu'il soit tiré de bilan de l'expérience menée depuis deux ans. En outre, il propose que celles et ceux-ci soient « référent·es laïcité », ce qui ne correspond aucunement à leurs missions, mais bien à celles des enseignant·es qui sont formées à cette fin, avec le concours des autres membres de la communauté éducative.

Dans cette situation de confusion extrême, nous réaffirmons la volonté de la CGT, de toutes ses organisations présentes dans la communauté éducative, de défendre l'intégrité physique et morale de tous les membres de cette communauté, et de défendre le service public d'éducation dans toutes ses formes. Dans l'immédiat, il est urgent d'entendre la voix des personnels, notamment en réunissant partout les instances représentatives, afin d'examiner les conditions de la reprise d'activité dans les écoles.

Nice, le 2 novembre 2020